



CONTRÔLABLE OU INCONTRÔLABLE ?

Telle est la question

Cela fait déjà un peu plus de deux années que notre établissement subit de nombreux arrêts, dont les motifs sont plus ou moins graves, **FO-Justice MA Coutances** a bien remarqué que certains personnels se sont vus être contrôlés plusieurs fois sur leur temps de congés de maladie ordinaire, comme si notre Direction estimait que les professionnels de santé n'étaient pas à la hauteur, ou que les arrêts n'étaient que purement de complaisance, même en cas de prolongation. Une chose est sûre, aucun contrôleur mandaté par la Direction locale n'a remis en cause la parole de leur confrère.

Le contrôle est devenu banal et quasi systématique, mais pas pour tout le monde !!!!!

Même la caisse d'assurance maladie de la Manche s'est offusquée du nombre de contrôles au sein de notre établissement.

Nous nous demandons si certaines catégories de personnel ne bénéficient pas d'une immunité (les mandataires), puisque celles-ci ne sont jamais contrôlées. Si tel est le cas, nous nous rendons compte que nous ne sommes pas tous égaux de fait et en droit.

Puisque les contrôles se sont banalisés au sein de notre établissement, **FO-Justice MA Coutances** exige le même traitement pour tous les corps de métier (DSP, CSP, CDC et CEA), car il serait injuste et inégal que certains personnels soient privilégiés par le fait d'être **INCONTRÔLABLES** selon les fonctions exercées.



A bon entendeur !!!!!

Adresse du Bureau local : Maison d'arrêt de Coutances
3 rue Verjusière, 50200 Coutances
Mail : slp.fo.coutances@gmail.com
Tel : 06-95-98-20-44

SLP **FO Justice** MA Coutances
Le : 14/07/2022

